

© International Baccalaureate Organization 2026

All rights reserved. No part of this product may be reproduced in any form or by any electronic or mechanical means, including information storage and retrieval systems, without the prior written permission from the IB. Additionally, the license tied with this product prohibits use of any selected files or extracts from this product. Use by third parties, including but not limited to publishers, private teachers, tutoring or study services, preparatory schools, vendors operating curriculum mapping services or teacher resource digital platforms and app developers, whether fee-covered or not, is prohibited and is a criminal offense.

More information on how to request written permission in the form of a license can be obtained from <https://ibo.org/become-an-ib-school/ib-publishing/licensing/applying-for-a-license/>.

© Organisation du Baccalauréat International 2026

Tous droits réservés. Aucune partie de ce produit ne peut être reproduite sous quelque forme ni par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, y compris des systèmes de stockage et de récupération d'informations, sans l'autorisation écrite préalable de l'IB. De plus, la licence associée à ce produit interdit toute utilisation de tout fichier ou extrait sélectionné dans ce produit. L'utilisation par des tiers, y compris, sans toutefois s'y limiter, des éditeurs, des professeurs particuliers, des services de tutorat ou d'aide aux études, des établissements de préparation à l'enseignement supérieur, des fournisseurs de services de planification des programmes d'études, des gestionnaires de plateformes pédagogiques en ligne, et des développeurs d'applications, moyennant paiement ou non, est interdite et constitue une infraction pénale.

Pour plus d'informations sur la procédure à suivre pour obtenir une autorisation écrite sous la forme d'une licence, rendez-vous à l'adresse <https://ibo.org/become-an-ib-school/ib-publishing/licensing/applying-for-a-license/>.

© Organización del Bachillerato Internacional, 2026

Todos los derechos reservados. No se podrá reproducir ninguna parte de este producto de ninguna forma ni por ningún medio electrónico o mecánico, incluidos los sistemas de almacenamiento y recuperación de información, sin la previa autorización por escrito del IB. Además, la licencia vinculada a este producto prohíbe el uso de todo archivo o fragmento seleccionado de este producto. El uso por parte de terceros —lo que incluye, a título enunciativo, editoriales, profesores particulares, servicios de apoyo académico o ayuda para el estudio, colegios preparatorios, desarrolladores de aplicaciones y entidades que presten servicios de planificación curricular u ofrezcan recursos para docentes mediante plataformas digitales—, ya sea incluido en tasas o no, está prohibido y constituye un delito.

En este enlace encontrará más información sobre cómo solicitar una autorización por escrito en forma de licencia: <https://ibo.org/become-an-ib-school/ib-publishing/licensing/applying-for-a-license/>.

Politique mondiale
Niveau supérieur et niveau moyen
Épreuve 1

18 mai 2026

Zone A après-midi | **Zone B** après-midi | **Zone C** après-midi

1 heure 15 minutes

Instructions destinées aux élèves

- N'ouvrez pas cette épreuve d'examen avant d'avoir reçu l'autorisation de le faire.
- Répondez à toutes les questions.
- Le nombre maximum de points pour cette épreuve d'examen est **[25 points]**.

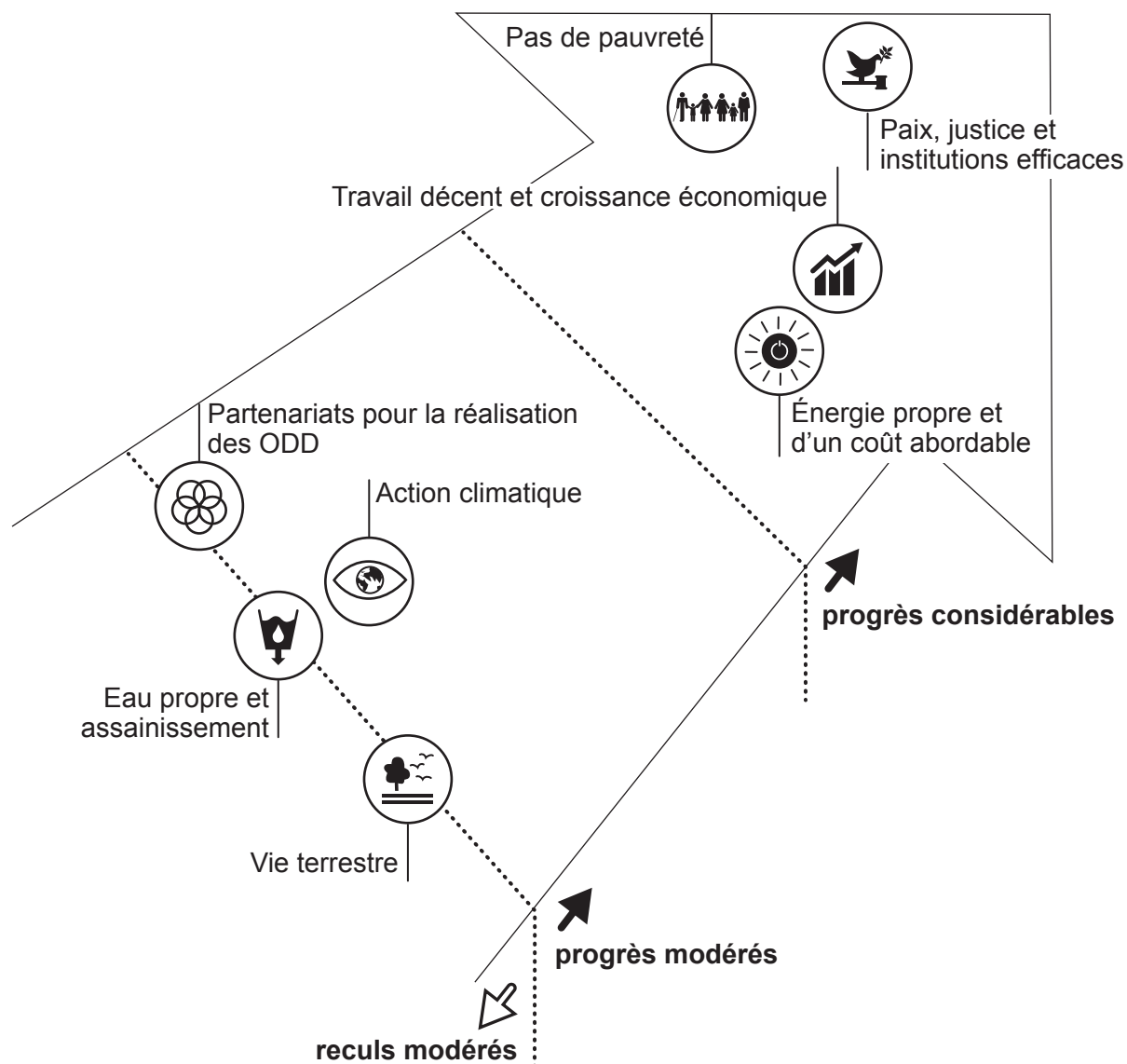
L'interdépendance en politique mondiale : réalisations et limites des Nations Unies

Lisez attentivement tous les documents sources et répondez à toutes les questions qui suivent.

Source A

Diagramme résumant les progrès accomplis en vue de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies (ONU) au sein de l'Union européenne (UE). Adaptation de la page « *EU progress towards the SDGs* » sur Eurostat (« Progrès de l'UE vers les ODD ») (2022).

Progrès de l'ONU vers la réalisation des ODD dans l'ensemble de l'UE de 2015 à 2021



Source B

Adaptation de « *Inequality in development: The 2030 Agenda, SDG 10 and the role of redistribution* » (« Les inégalités dans le développement : le Programme 2030, l'ODD 10 et le rôle de la redistribution »), article de Holger Apel publié dans la revue *Real-world economics review* (2020).

En 2015, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté les ODD et le Programme 2030¹. Ceci amena la question de l'inégalité à être pour la première fois soulevée comme une priorité à l'agenda d'un programme de développement international. L'inclusion de l'ODD 10, lequel vise à réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre, n'est pas le fruit d'un vaste consensus au sein des États membres, mais de la pression exercée par l'ONU et les organisations non gouvernementales (ONG). Cette absence de soutien de la part des États a restreint l'ampleur des progrès réalisables par l'ONU. L'ODD 10 manque en outre d'un langage précis et d'un plan clair pour atteindre son objectif.

On trouve des références à l'inégalité dans au moins 13 des 17 ODD. L'inégalité peut donc être considérée comme un des thèmes centraux du Programme 2030, qui empêche cependant la réalisation de ce programme ambitieux. Un programme d'une telle ampleur est impossible à réaliser par l'ONU sans le soutien des gouvernements nationaux. L'ONU jouent par ailleurs un rôle décisif pour veiller à ce que les entreprises soutiennent la mise en œuvre du Programme 2030, celles-ci n'ayant aucune raison de contribuer à la réalisation de ces objectifs de leur propre initiative. L'influence exercée par l'ONU indique qu'il est possible de réaliser des changements de plus significatifs, comme s'occuper des effets inégaux des crises climatiques.

¹ Programme 2030 : document de l'ONU présentant les ODD, lesquels ont pour objectif de bâtir un avenir plus durable, plus respectueux de l'environnement et plus équitable

Source C

Adaptation de « *Is the UN failing?* » (« Les Nations Unies sont-elles en train d'échouer ? »), article de blog de Martin Duffy pour le *Scottish Centre for Global History* (2021).

La principale réussite de l'ONU est d'avoir renforcé la démocratie et le maintien de la paix, par exemple, en prévenant de nouvelles guerres mondiales. Le champ de responsabilités de l'ONU s'élargit constamment et elle a notamment fait un travail conséquent en faveur de l'accès universel à l'éducation et de la promotion de la santé mondiale. Le Conseil de sécurité de l'ONU est par ailleurs le seul organe à pouvoir autoriser et réglementer l'utilisation juridique de la force ainsi que la coopération entre les États membres, et il joue un rôle essentiel dans le fonctionnement de l'ONU. Il s'agit donc d'un acteur clé dans le maintien de la paix internationale.

L'ONU restent la principale organisation intergouvernementale (OIG) œuvrant à la résolution des problèmes les plus menaçants dans le monde. L'ONU a élargi la « Climate Promise », qui aide les pays à faible revenu à produire des énergies plus durables, à plus de 120 États. La protection contre le changement climatique est encore encouragée par des initiatives telles que les ODD. Les ODD abordent le changement climatique comme une question reliée à bien d'autres défis, dont la pauvreté, l'inégalité des sexes, l'accès inégal à l'éducation, le chômage et de nombreux autres problèmes modernes auxquels fait face la société. Par conséquent, l'ONU demeure un chef de file mondial de la réalisation de la paix et du développement durable.

Source D

Supprimée pour des raisons de droits d'auteur

1. Résumez ce que dit la Source A au sujet des réalisations des Nations Unies (ONU). [3]
 2. En faisant expressément référence à la Source B **et à l'un** des exemples que vous avez étudiés, expliquez l'incidence des organisations intergouvernementales (OIG) sur les inégalités. [4]
 3. Comparez et opposez les points de vue de la Source C **et** de la Source D sur l'efficacité de l'ONU. [6]
 4. En faisant référence à **au moins trois** sources **et** à vos propres connaissances, évaluez les limites de l'ONU. [12]
-

Avertissement :

Le contenu utilisé dans les évaluations de l'IB est souvent extrait de sources authentiques issues de tierces parties. Les avis qui y sont exprimés appartiennent aux personnes à l'origine de leur création et/ou de leur publication, et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'IB. Parfois, des entreprises, produits ou individus fictionnels sont inclus dans les évaluations. Toute ressemblance avec des entités réelles serait purement fortuite. Toutes les marques commerciales™ ou déposées® incluses sont utilisées à des fins d'illustration uniquement, et leur utilisation n'implique aucune affiliation avec le Baccalauréat International ni aucune promotion de sa part.

Références :

- Source A** Eurostat. <https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-eurostat-news/-/wdn-20220523-1>. Disponible sous licence CC BY 4.0 <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/deed.fr>. Source adaptée. First published in English as EU progress towards the SDGs by Eurostat on the European Union's official website 'Europa' © European Union, 2022. Translator: International Baccalaureate. Translation: © copyright holder International Baccalaureate, 2025. The translation is the sole responsibility of the author or authors of the translation. In the event of any discrepancy between the original work and the translation, only the text of original work shall be considered valid.
- Source B** Apel, H., 2020. Inequality in development: the 2030 Agenda, SDG 10 and the role of redistribution. *Real-world economics review*, [PDF en ligne] Disponible sur Internet : <http://www.paecon.net/PAERreview/issue92/Apel92.pdf> [Référence du 1^{er} avril 2025]. Source adaptée.

Tous les autres textes, graphiques et illustrations : © Organisation du Baccalauréat International 2026